

Propositions pour la rénovation pédagogique du lycée.

Numéro d'inventaire : 2007.00409

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (Paris)

Imprimeur : Imprimerie Nationale

Date de création : 1991

Description : Livret broché. Couverture cartonnée souple sans illustration.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Texte de la conférence de presse du 22 avril 1991 "Propositions pour la rénovation du lycée" avec l'intervention du ministre Lionel Jospin. Propositions sur la réforme des séries du baccalauréat.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Séquence de niveaux

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 86 pages imprimées

Sommaire : Sommaire

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**PROPOSITIONS
POUR LA RENOVATION PÉDAGOGIQUE
DU LYCÉE**

MAI 1991

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

Conférence de presse:

" Propositions pour la rénovation du lycée "

**Intervention de
Monsieur Lionel JOSPIN,
Ministre d'Etat,
Ministre de l'Education nationale,
de la Jeunesse et des Sports**

Le 22 avril 1991

Je vous ai réunis aujourd'hui afin de vous présenter mes propositions pour la rénovation du lycée. Ces propositions seront ensuite soumises à la concertation. Chacun sait que ce dossier est difficile, si difficile qu'ouvert plusieurs fois, il fut aussitôt refermé. La rénovation du lycée, son évolution sont des questions décisives pour l'avenir de notre jeunesse. Une jeunesse qui vit dans une société inquiète, marquée par des années de crise et qui prolonge ses études pour se protéger du chômage. Le lycée est devenu un espoir. Le lycée ne s'adresse plus à une minorité mais à des jeunes de plus en plus nombreux et divers dans leurs aspirations, leurs goûts et leurs capacités. Ils étaient 5% d'une classe d'âge à entrer au lycée dans les années trente, 15% dans les années soixante ; ils sont aujourd'hui près de 80% ! Cette volonté des jeunes de prolonger leurs études secondaires est positive. Elle a été voulue et encouragée. La démocratisation du lycée s'est engagée.

Mais, ce que l'on voit mieux aujourd'hui, ce sont les conséquences de cette progression forte du nombre des élèves et le risque que cette démocratisation amorcée ne débouche sur une désillusion. Ce que l'on voit mieux, ce sont les conséquences de cette crise de croissance sur l'institution elle-même. Le temps des réponses uniformes est révolu. Il n'y a plus un type d'élève pour un type de cursus dans un type d'établissement. Le lycée, c'est une réelle diversité. L'accueil d'élèves plus nombreux et plus divers pose au lycée des problèmes nouveaux. " 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ", cette formule a frappé l'opinion et les jeunes. Elle devait entraîner une remise en cause des structures du lycée et une évolution en profondeur. Trop simple, elle a, au contraire, accentué le mouvement qui pousse les élèves vers l'enseignement général. Dans l'esprit de beaucoup, le bac, reste le bac général, dont l'archétype est le bac C, alors que l'enseignement technique et professionnel est devenu, dans

nombre de domaines, une réelle voie d'avenir. Il y a aujourd'hui une contradiction entre une volonté générale de démocratisation et une vision qui est finalement restée élitiste du lycée, entre une volonté d'accueil, un désir d'évolution et une peur de voir baisser le niveau.

Je veux rappeler mes objectifs. J'ai donné à la politique éducative un objectif global. Il est inscrit dans la loi d'orientation pour l'éducation du 10 juillet 1989: "une formation reconnue pour tous ". C'est le seul objectif possible parce que c'est le seul qui ait un sens. On a sans doute trop parlé des 80%, donnant ainsi l'impression d'oublier les 20% ! C'est à l'intérieur de cet objectif global que nous devons amener de plus en plus de jeunes vers un baccalauréat, d'autres vers un BEP ou un CAP.

Le lycée doit évoluer. Jamais, je n'ai rencontré un tel accord sur la nécessité d'une évolution. Mais comment ? Jamais, je n'ai rencontré de telles divergences sur les propositions. Chaque partenaire avance sa vision du lycée, sa réforme. Je ne veux pas entrer dans la logique des antagonismes de doctrines. Ma responsabilité est de faire évoluer effectivement le lycée. Pour cela, j'engage une démarche pratique qui tient compte des réussites et des faiblesses du système actuel. Je propose des améliorations dont les élèves devront être les premiers bénéficiaires et dans lesquelles tous les acteurs du système éducatif, et particulièrement les enseignants, puissent se reconnaître et trouver leur place. Je propose une évolution qui puisse se mettre en place rapidement et qui réponde aux attentes des jeunes et de leurs familles.

Ce projet est le fruit d'un long travail de réflexion et de concertation. Celui-ci avait été engagé par les différentes commissions mises en place en 1988, notamment celle de Pierre BOURDIEU et François GROS. Il a été prolongé par les colloques académiques sur l'avenir du lycée. Le Conseil National des programmes, créé peu après, est parti de cette base pour élaborer, à ma demande, un projet de rénovation qui m'a été remis en deux étapes : en novembre 1990 - au moment où se produisait le mouvement lycéen - et en mars 1991. De ce projet, j'ai retenu, comme vous pourrez le constater, des idées essentielles. Je n'ai pas repris toutes ses propositions car j'ai naturellement tiré des enseignements des débats approfondis qui ont eu lieu au sein du Conseil supérieur de l'Éducation et des rencontres nombreuses que nous avons eues avec nos partenaires.

Je vais maintenant vous présenter la logique d'ensemble du projet, les grands principes auxquels il obéit, sa cohérence. J'ai demandé au Directeur des lycées et collèges de mettre au point un projet technique qui en est la traduction pédagogique détaillée, projet qui vous a été remis tout à l'heure.

